



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires**

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

BASSIN DE LA MAINE

AVIS AUX USAGERS

Rivière : L'OUDON, LA MAYENNE

Référence : Avis_DDT49-2025-037-Oudon-Mayenne

Les usagers du bassin de la Maine sont informés qu'une randonnée nage avec palmes sur le domaine public fluvial sera organisée du quai d'Anjou sur la commune du Lion d'Angers à l'écluse de Grez-Neuville sur la commune de Grez-Neuville sur un parcours de 3,5 km.

Date et horaire : 30 mars 2025 de 10 h à 14 h

La navigation ne sera pas interrompue pendant le déroulement de la randonnée. Elle s'effectuera sous le contrôle et la responsabilité des organisateurs qui assureront la sécurité et la régulation.

Les usagers de la voie d'eau devront réduire leur vitesse sur toute la zone concernée et faire preuve d'une vigilance particulière.

À Angers, le 26 février 2025
Pour le Préfet et par délégation
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN